

**Sujet :** [INTERNET] Prolongation EP Charleville

**De :** >

**Date :** 30/11/2023 à 12:48

**Pour :** ddt-participations-public <ddt-participations-public@marne.gouv.fr>

Merci à Monsieur le Préfet d'avoir entendu la demande de l'association locale en prolongeant l'enquête publique de quelques jours. Hélas toujours un jeudi en début d'après-midi. Cela empêche le public qui travaille de se déplacer et de pouvoir s'entretenir avec le Commissaire Enquêteur ce qui lui permet de répondre à leurs interrogations sur ce dossier géant. En effet, c'est un record je pense avec ses 3500 pages mises en ligne. Le promoteur ne fait pas dans la simplicité avec des compléments totalement redondants avec les précédents documents. Ne pouvait-il pas réduire cette publication qui devient tout à fait obscure à la lecture du public.

Nous aurons 5 jours de plus pour essayer de nous y retrouver.

adhérente à l'ASERC-51